

Cotonou, le 14 JUIL 2015

DECISION N° 2015-~~408~~ ARCEP/PT/SE/DAJRC/DRI/GU portant attribution d'un code MNC à l'opérateur BENIN TELECOMS S.A. pour le déploiement et l'exploitation de son réseau 4G de téléphonie fixe sans fil (code 07).

**LE PRESIDENT,**

- Vu la loi n°2014-14 du 09 juillet 2014 relative aux communications électroniques et à la poste en République du Bénin ;
- Vu le décret n° 2014-599 du 09 Octobre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;
- Vu le décret n°2014-561 du 24 septembre 2014 portant nomination des membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;
- Vu le décret n°2014-562 du 24 septembre 2014 portant nomination au Ministère de la Communication et des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Considérant la recommandation E.212 de l'UIT-T portant plan d'identification international pour les terminaux mobiles et les utilisateurs mobiles ;

Considérant le dossier n° 2015-087 relatif à la demande d'attribution d'un code MNC soumis par la société BENIN TELECOMS S.A. le 30 juin 2015 ;

Considérant les résultats de traitement du dossier ;


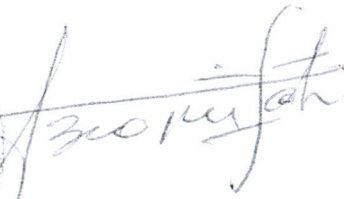
**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Il est attribué à la société BENIN TELECOMS S.A., opérateur exploitant un réseau de téléphonie fixe, un nouveau code MNC pour le déploiement et l'exploitation de son réseau 4G de téléphonie fixe sans fil. Le nouveau code attribué est le 07.

**Article 2 :** La présente attribution est personnelle et ne peut être cédée à un tiers.

**Article 3 :** La présente décision qui prend effet à compter de sa date de notification à l'opérateur BENIN TELECOMS S.A. sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Le Président,



LE  
PRÉSIDENT

**Marcellin ILOUGBADE**

**AMPLIATIONS**

Original	1
MCTIC	1
Archives	1